

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, à dix-huit heures trente.
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Michelle TORRÈS, sous la présidence de Madame Nathalie FONTAINE, Présidente.
Date de la convocation : 16 octobre 2024

En exercice	8
Présents	8
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

PRÉSENTS : Nathalie FONTAINE, Thierry LACHAISE, Philippe MAZIÈRE, Catherine CASIMIR, Charlotte GUÉRET, Cécile LAGRANGE, Gabrielle LAVILLARD, Mathieu MEYZE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine CASIMIR

Objet : DISSOLUTION DE LA COMMISSION « PROJET NOUVELLE STRUCTURE »

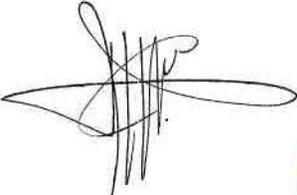
Vu la délibération D011-2021 du 29 avril 2021 créant une commission « Projet nouvelle structure » spécifique à l'accompagnement du projet de construction d'un pôle enfance intercommunal,

Considérant que la construction du bâtiment concerné est achevée et que la mise en service a été actée en août 2024,

La Présidente propose au comité syndical de dissoudre la commission « Projet nouvelle structure ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

- **Article unique** : Prononce la dissolution de la commission « Projet nouvelle structure ».

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : 25 OCT. 2024 Publication ou Notification le : 25 OCT. 2024	POUR EXTRAIT CONFORME Saint-Gence, le 25 octobre 2024 La Présidente Nathalie FONTAINE  
---	--